



Présence d'un sentier de VTT



1

LÉGENDE	
<b>ÉLÉMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE</b>	
---	Vidéotron et câble téléphonique enfouis
---	Câble téléphonique enfoui
---	Vidéotron
---	Brise-vent ou plantation
---	Sentier de véhicule tout-terrain
---	Piste cyclable
⊕	Puits de regard
<b>ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE</b>	
---	Câble téléphonique enfoui
---	Aqueduc
---	Mur acoustique
---	Cours d'eau
---	Gazoduc
---	Ligne de distribution aérienne d'énergie
---	Sentier de véhicule tout-terrain
---	Piste cyclable
---	Voie ferrée
---	Conduite Esso existante
---	Oléoduc
---	PNGTS
⊕	Puits de regard

REPERES GÉOGRAPHIQUES	
---	Limite de MRC
---	Limite de municipalité

AUTRES INFORMATIONS	
E.S.	Entité secondaire (Distance entre le centre du fossé et la limite de l'emprise de l'autoroute)
■	Bâtiment
■	Information touristique
⊕	Indication et sens de la photo
⊕	Tour de télécommunication

**NOTE:**  
Les éléments de la légende sont communs à tous les feuillets, mais ils ne se retrouvent pas nécessairement sur chacun de ceux-ci. Les prélevements des longueurs de l'entité secondaire (E.S.) pour l'ensemble des feuillets, ont été effectués à des intervalles variant de 1 à 3 Km.

Échelle graphique: 0 125 250 375 500

PROJET: PIPELINE SAINT-LAURENT

TITRE: Emprise de l'autoroute 20

Échelle approuvée: 1:20 000

Historique: Octobre 1998 et 2000, Centre de données géographiques de l'Université de Moncton

Élaboré par: Robert Choquette, d.l.s. / Stéphane Lacroix, dess. / Claude Veilleux, ing. & sup.

UDV: Groupe Concept UDA Inc. / Agence de services et d'ingénierie

11 DE 32 / Mars 2006



LÉGENDE	
<b>ÉLÉMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE</b>	
---	Vidéotron et câble téléphonique enfouis
---	Câble téléphonique enfoui
---	Vidéotron
---	Brise-vent ou plantation
---	Sentier de véhicule tout-terrain
---	Piste cyclable
⊕	Puits de regard
<b>ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE</b>	
---	Câble téléphonique enfoui
---	Aqueduc
---	Mur acoustique
---	Cours d'eau
---	Gazoduc
---	Ligne de distribution aérienne d'énergie
---	Sentier de véhicule tout-terrain
---	Piste cyclable
---	Voie ferrée
---	Conduite Esso existante
---	Oléoduc
---	PNGTS
⊕	Puits de regard

REPERES GÉOGRAPHIQUES	
---	Limite de MRC
---	Limite de municipalité

AUTRES INFORMATIONS	
E.S.	Entité secondaire (Distance entre le centre du fossé et la limite de l'emprise de l'autoroute)
■	Bâtiment
■	Information touristique
⊕	Indication et sens de la photo
⊕	Tour de télécommunication

**NOTE:**  
Les éléments de la légende sont communs à tous les feuillets, mais ils ne se retrouvent pas nécessairement sur chacun de ceux-ci. Les prélevements des longueurs de l'entité secondaire (E.S.) pour l'ensemble des feuillets, ont été effectués à des intervalles variant de 1 à 3 Km.

Échelle graphique: 0 125 250 375 500

PROJET: PIPELINE SAINT-LAURENT

TITRE: Emprise de l'autoroute 20

Échelle approuvée: 1:20 000

Historique: Octobre 1998 et 2000, Centre de données géographiques de l'Université de Moncton

Élaboré par: Robert Choquette, d.l.s. / Stéphane Lacroix, dess. / Claude Veilleux, ing. & sup.

UDV: Groupe Concept UDA Inc. / Agence de services et d'ingénierie

12 DE 32 / Mars 2006

32069062\_F-11-F12.DWG